

agricole et 22 % des employés du secteur de l'administration publique ont fait du travail bénévole au cours de l'année visée; les industries manufacturières occupaient le dernier rang avec une proportion de 11 %.

Par groupe d'âge, ce sont les personnes de 25 à 44 ans qui avaient la plus forte propension au bénévolat (20 %), suivies de celles de 45 ans et plus (15 %), puis de celles de 15 à 24 ans (9 %).

5.9 Revenus des familles

Statistique Canada recueille, dans le cadre de son enquête annuelle sur les finances des consommateurs, des données sur la distribution des revenus des familles et des personnes seules. L'enquête est menée auprès d'un échantillon de grande taille (environ 42,000 logements) tous les deux ans et d'un échantillon de plus petite taille (environ 17,000 logements) les années intermédiaires. Lorsqu'elle a été instituée en 1952, l'enquête ne portait que sur les familles non agricoles, mais on l'a étendue à la population agricole en 1966. Elle ne vise cependant pas les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ni les pensionnaires d'institution ni les personnes vivant dans les réserves indiennes et les camps militaires. Les répartitions provinciales sont publiées uniquement à la suite des grandes enquêtes; toutefois, le Bureau peut maintenant diffuser un vaste éventail de totalisations grâce à l'emploi de l'ordinateur et à l'élargissement du champ de l'enquête. Les intéressés peuvent obtenir des totalisations spéciales sur demande.

5.9.1 Concepts de la famille et du revenu

Voici les définitions utilisées aux fins de l'enquête annuelle sur les finances des consommateurs.

Famille. On entend par famille un groupe de personnes apparentées par le sang, le mariage ou l'adoption et partageant le même logement. C'est ce qu'on appelle souvent une famille économique. Cette définition est plus large que celle employée aux fins de la plupart des études démographiques et du recensement puisque, dans ces cas, le terme «famille» ne s'applique qu'à un couple marié avec ou sans enfants célibataires ou à un parent avec enfants célibataires. La famille économique englobe tous les membres apparentés d'un ménage, quel que soit leur degré de parenté.

Personne seule. On entend par personne seule une personne qui vit seule ou dans un ménage dont aucun autre membre ne lui est apparenté. Les revenus des personnes seules diffèrent de ceux des familles, surtout parce que bon nombre d'entre elles sont des nouveaux venus sur le marché du travail ou des personnes âgées vivant de leur pension.

Revenu. On entend par revenu le revenu monétaire de toutes provenances avant le paiement de l'impôt et avant les retenues telles que les cotisations aux régimes de pension et les primes d'assurance. Ce revenu peut se composer des éléments suivants: salaires et traitements; revenu net provenant d'un

emploi autonome (par exemple, associés dans des entreprises non constituées en sociétés, professionnels exerçant dans des cabinets privés et cultivateurs); revenu de placements (par exemple, intérêts, dividendes et loyers); transferts gouvernementaux (par exemple, pensions de vieillesse et allocations familiales); autres revenus (par exemple, pensions de retraite et pensions alimentaires). La valeur des denrées agricoles produites et consommées à la ferme n'entre pas dans la composition du revenu. Le concept du revenu utilisé dans l'enquête est plus large que celui qui est défini aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu parce qu'il englobe certains revenus monétaires non imposables tels que le supplément de revenu garanti et les pensions aux aveugles.

Les seuils de faible revenu servent à séparer les unités familiales à faible revenu des autres unités familiales. Les seuils actuels ont été déterminés selon les différentes tailles des familles et les différents degrés d'urbanisation des régions qu'elles habitent, à partir des données sur les dépenses des familles pour 1978. Ils ont été établis aux niveaux de revenu où les unités familiales dépensent en moyenne 58,5 % ou plus de leur revenu au titre de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Dès que paraissent des données nationales plus récentes les seuils de faible revenu sont révisés en conséquence; entre ces révisions, ils sont mis à jour chaque année d'après l'indice des prix à la consommation.

5.9.2 Tendances relatives au revenu, 1961-81

Les tableaux 5.32 et 5.33 montrent l'évolution des revenus des familles au Canada sur un certain nombre d'années. Même si on a modifié le plan de sondage en 1966 pour y inclure les familles agricoles, cela n'empêche pas la comparaison avec les années antérieures. La première partie du tableau 5.32 indique que le revenu moyen (en dollars courants) est passé de \$5,317 en 1961 par rapport à \$30,440 en 1981, mais ces variations ne tiennent pas compte de la diminution du pouvoir d'achat du dollar. La seconde partie du tableau 5.32 et le tableau 5.33 en tiennent compte et donnent le revenu moyen en dollars constants de 1971.

Le revenu moyen des familles au Canada (revenu monétaire total avant l'impôt et les autres déductions) a dépassé \$30,000 pour la première fois en 1981. Si on regarde les données pour chacune des régions, on constate que le revenu moyen des familles de l'Ontario, des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique était supérieur à la moyenne nationale en 1981. Les revenus moyens des familles s'échelonnaient entre un minimum de \$24,659 dans les provinces de l'Atlantique et un maximum de \$32,835 en Colombie-Britannique (tableau 5.34).

En 1981, le revenu moyen des familles dont le chef était un homme s'élevait à près de \$31,884 et celui des familles dont le chef était une femme dépassait à peine \$18,264 (tableau 5.35). Dans les groupes plus jeunes, le revenu des familles ayant un homme comme chef représentait plus du double de celui des familles ayant une femme comme chef.